



THILLOMBOIS ▶ Ça vaut le détour

Le parc de Thillombois, circuit de la faune et de la flore

Au château de Thillombois, l'on peut librement visiter son parc. Il est ouvert au public pour la saison. Le temps d'un après-midi, venez visiter ce parc pour découvrir de nombreuses essences rares.

Situé à 25 minutes de Bar-le-Duc et Verdun, le parc du château de Thillombois offre un cadre idyllique pour une promenade.

Majestueusement, il entoure le château du domaine. Comme une longue prairie, ce parc à l'anglaise mesure 43 ha et est composé de deux parties.

Des daims en semi-liberté

La première est réservée à une harde de daims vivant en semi-liberté. L'autre, proche du château, est un parc d'agrément. On y retrouve de nombreuses espèces d'arbres et de plantes. Elles ont été introduites progressivement dans ce milieu depuis 1993.

Différents chemins sont proposés pour découvrir le parc ainsi que le château sous tous



Le parc de 43 ha offre une vue splendide sur le château Photo ER/L.P.

ses angles. Au milieu, se trouve une rivière qui donne au parc une certaine perspective. Cha-

que endroit du parc vous donne une vue imprenable sur le château.

Datant du XII^e siècle, le bâtiment a une taille imposante pour son époque médiévale. Il

appartenait à une famille noble française qui possédait également le château de Jarny. Il fut fortement endommagé pendant la Guerre de Trente Ans puis restauré par la comtesse d'Oryot-Apremont.

C'est en 2010 que l'association Connaissances de la Meuse devient propriétaire du château. La propriété est classée Monument Historique.

Une manière ludique d'apprendre sur la nature

Des panneaux sont installés un peu partout dans le parc. Ils servent à donner des explications sur une espèce, un lieu ou encore un animal. De façon ludique, à travers un parcours, ils retracent le jardin avec détails.

Les installations sont là pour nous questionner. « Le jardin pittoresque : qu'est-ce que c'est, » ou encore « où nichent les oiseaux ? ».

Ouverture libre du parc d'avril à octobre sauf lors d'utilisation du château pour des manifestations et des locations.

Lucie PHILIPPOT